



Vous souhaitez bénéficier de tous les avantages qu'offre le régime fiscal de la Location Meublée Non Professionnelle ?

Faites-vous accompagner par notre équipe dans la gestion comptable et fiscale de votre LMNP, et bénéficiez d'une réduction d'impôts.

Nous vous proposons nos services concernant :

- L'immatriculation de vos biens,
- La tenue de votre comptabilité,
- L'établissement de votre bilan annuel,
- L'assistance au remplissage de votre déclaration d'impôts.

Nous mettons à votre disposition des outils numériques pour nous transmettre vos documents (relevés de banque, factures d'achat, états de locations ...).

Notre équipe se tient informée des évolutions législatives pour vous apporter les conseils les mieux adaptés à votre situation.

Honoraires



Première rencontre

- Premier rendez-vous d'1 heure
- Heure de conseil supplémentaire
- Immatriculation pour un bien
- Inscription auprès d'un centre de gestion*

Prix HT

Offert
120 €
180 €
60 €

Prix TTC

Offert
144 €
216 €
72 €

Gestion annuelle

- Assistance comptable et fiscale (premier bien)
- Par bien supplémentaire

900 € / an
+ 250 € / an

1080 € / an
+ 300 € / an

- **Réduction d'impôt minimale***

720 € / an

Pensez au parrainage ! 1 mois d'honoraires offert dans la limite de 5 parrainages par an pour vous et votre filleul.

Ce que nous vous proposons



Les services inclus :

- Formation sur nos outils numériques
- Paramétrage des outils en fonction des spécificités de votre activité
- Suivi de vos recettes annuelles pour surveiller le non-dépassement des seuils
- Gestion de vos relations avec l'administration fiscale
- Un livret d'accueil, des tutos, des articles et une FAQ
- 1 heure de rendez-vous avec l'expert-comptable pour vous présenter le bilan et discuter de vos projets

En complément ...

Le cabinet peut vous accompagner sur d'autres aspects de la gestion de votre entreprise. Nous vous proposons les forfaits suivants :

- Pack conseils : 4h de conseils / exercice comptable : 400 € HT soit 480 € TTC
- Pack social : gestion des relations avec les caisses sociales et modulation de vos revenus 1 / an pour cotiser au plus proche de vos revenus réels : 150 € HT soit 180 € TTC

Le petit + : le cabinet plante un arbre pour vous avec l'organisme Reforest'Action

Prérequis



Documents administratifs

- Pièce d'identité
- RIB
- Acte d'acquisition
- Baux de location

* Réduction d'impôt

- En adhérant à un centre de gestion, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 2/3 des frais de comptabilité, dans la limite de **915 €**.